



Programmes associatifs France

Information sur les financements associatifs 2011

Sidaction a pour mission de soutenir les actions des associations de lutte contre le sida qui répondent aux besoins des personnes vivant avec le VIH et aux besoins de la lutte contre l'épidémie d'infection à VIH.

Pour le financement des projets associatifs 2011, vous trouvez sur le site Internet de Sidaction www.sidaction.org :

L'appel d'offres associatif 2011 ;

L'appel à projets Milieu carcéral, contacter Ridha Nouiouat avant tout dépôt (r.nouiouat@sidaction.org) ;

L'appel à projets Emploi, contacter Séverine Fouran Peralta avant tout dépôt (s.fouran@sidaction.org) ;

L'appel à projets Départements français d'Amérique, contacter Emmanuelle Barthélémy avant tout dépôt (e.barthelemy@sidaction.org) ;

L'appel à projets Prévention Gay, contacter Sandrine Fournier avant tout dépôt (s.fournier@sidaction.org).

Procédures

Comme précédemment, le dépôt de demande de financement peut prendre la forme :

Soit d'une note d'intention ;

Soit d'un dossier complet.

L'ouverture de l'appel d'offres et des appels à projets 2011 est effective depuis la mise en ligne des formulaires le 2 juillet 2010.

La date de clôture du dépôt des dossiers est le 13 septembre 2010.

Pour des raisons de délais de traitements des dossiers, il n'y aura aucune prolongation.

Les dossiers incomplets seront jugés irrecevables.

L'équipe des programmes associatifs France de Sidaction reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous pouvez retrouver les coordonnées de vos référents sur :

http://www.sidaction.org/ewb_pages/c/contacter_services_programmes_associatifs.php

Dépôt d'une note d'intention

Une Note d'intention doit être déposée dans les cas suivants :

- Association présentant une première demande de financement à Sidaction ;
- Projet financé par Sidaction depuis moins de trois ans ;
- Nouveau projet d'une association par ailleurs déjà financée par Sidaction.

Nous attirons votre attention sur les pièces constitutives du dossier :

Dans tous les cas :

Le formulaire de dépôt d'une Note d'intention disponible en ligne.

Pour les renouvellements de financement :

- Le budget réalisé de l'action 2009 ;
- Le compte rendu d'action 2009.

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Dans le cas d'une présélection de la Note d'intention, une fois informée l'association devra présenter un dossier complet.

Dépôt d'un dossier complet

Nous attirons votre attention sur les pièces constitutives du dossier à prévoir.

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Peuvent aisément être préparés à l'avance :

- Le rapport d'activité 2009 complet ;
- Le rapport financier 2009 approuvé par votre assemblée générale, accompagné des pièces annexes (bilan, compte de résultat détaillés et annexes, rapport du trésorier, du commissaire aux comptes) ;
- La grille de salaires 2010 de votre association, précisant les intitulés de postes, les salaires bruts mensuels en équivalent temps plein et le nombre d'heures travaillées ;
- L'organigramme de l'association ;
- Le relevé d'identité bancaire (si modification) ;
- La liste des membres du conseil d'administration et du bureau en 2010 datée et signée ;
- La copie du procès verbal de la dernière assemblée générale ;
- Les statuts de l'Association et copie du procès verbal ayant procédé à la dernière modification en date (si modification) ;
- La déclaration en préfecture et la parution au journal officiel (si modification).

Le formulaire Dossier complet Sidaction dûment renseigné, en ligne à partir de juillet 2010.

NB : Si vous avez déjà obtenu un financement de Sidaction, vous êtes tenu de fournir, dans ce formulaire : Le compte d'emploi 2009 ;

Le compte rendu du ou des projets financés en 2009 ;

Un compte rendu provisoire des actions financées en 2010.

Les profils de postes datés, comprenant le détail des missions du ou des salariés pour lesquels le financement du ou des postes est demandé